Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

CALENDRIER 2022 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que, lors de la séance du lundi le 15 novembre 2021 le conseil a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débuteront à 20 h :

10 janvier	4 juillet
7 février	8 août (1er : vacances de la construction)
7 mars	6 septembre (5 : fête du Travail)
4 avril	4 octobre (3 : élections provinciales)
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 17e jour du mois de novembre 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

Adoption du Calendrier 2022 des séances du conseil

Je soussignée, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Hyacinthe, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité (http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 17 novembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 novembre 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière